SINISTRÉS DU 12 JANVIER 2019
INFORMATIONS UTILES

Votre premier réflexe doit être de vous adresser à votre assurance pour connaître vos droits. Voici le communiqué publié mercredi soir par la fédération des assureurs : https://www.ffa-assurance.fr/content/explosion-de-la-rue-de-trevise-les-assureurs-se-mobilisent-aux-cotes-des-victimes-0
Afin de répondre au mieux aux besoins de ces victimes, GENERALI a mis en place le numéro vert suivant : 08 00 13 40 48.
Pour les assurés qui rencontreraient des difficultés à contacter leur assureur, la Fédération Française de l'Assurance (FFA) vient de mettre en place une adresse électronique (trevise@ffa-assurance.fr) pour les aider dans leurs démarches.
Si vous souhaitez obtenir un rapport d'intervention des pompiers, afin de le transmettre à votre assureur, faites un mail à : rapports.bopo@pompiersparis.fr

HABITAT

- Un **arrêté de péril** de la Mairie de Paris interdisant toujours strictement l'accès aux immeubles concerne les adresses suivantes : 3, 4, 5, 6 et 7 rue de Trévise / 13 et 15 rue Sainte Cécile / 1 rue de Montyon. Ces immeubles présentent des désordres d'ordre structurel. Les arrêtés sont consultables sur le site www.mairie09.paris.fr

- Un **arrêté d'interdiction temporaire d'occupation** de la Mairie de Paris, en attendant les interventions de mise en conformité nécessaires, concerne les adresses : 9 rue de Trévise / 14 et 16 rue Sainte Cécile / 2 rue de Montyon. Ces immeubles sont exposés à un éventuel effondrement des immeubles en arrêté de péril. Pour ces immeubles, l'accès demeure strictement interdit. Les effets personnels peuvent être récupérés sous escorte policière entre 9h et 17h. Pour accéder au 9 Trévise il convient de se présenter à l'angle Trévise / Richer. Pour les 14 et 16 rue Sainte Cécile, il convient de se présenter à l'angle Sainte Cécile / Conservatoire. Les arrêtés sont consultables sur le site www.mairie09.paris.fr

- L'agence Nexity a mis en place une ligne dédiée pour aider les victimes dans leurs recherches : Mme ANTIGNAC Maeva **-** 01 40 18 70 04 - mantignac@nexity.fr

- Nous avons mobilisé les agences immobilières de l'arrondissement ainsi que le réseau d'habitants pour référencer des logements qui peuvent être mis à la location des habitants et pris en charge le cas échéant par vos assurances. **Vous pouvez indiquer sur une plateforme dédiée vos besoins précis de recherche de logement à louer dans le quartier sur cette plateforme** : bit.ly/ExplosionruedeTrevise

- Pour les habitants qui souhaitent déposer une **demande de logement social** en procédure accélérée vous devez venir vous enregistrer au bureau du logement à la mairie du 9e avec les pièces suivantes : bit.ly/demande-logement-social

COMMERCE

- La liste des immeubles mentionnée plus haut vaut également pour les activités professionnelles.

- Cellule de la **DIRECCTE** : idf.continuite-eco@direccte.gouv.fr – 06.10.52.83.57
  Les équipes de la Direccte vous orienteront vers les dispositifs les plus adaptés à votre situation :
  - l'activité partielle pour les entreprises ayant dû réduire ou suspendre leur activité, afin de placer leurs salariés en chômage partiel ;
  - les dérogations à la durée du travail pour permettre aux entreprises de réaliser des travaux urgents, de remettre en état leurs installations, de rattraper d'éventuels retards de production et de reprendre leur activité au mieux ;
  - les reports d'échéances fiscales ou sociales pour faire face à d'éventuelles difficultés de trésorerie…
  - la médiation avec les assurances, les banques privées et la banque publique d'investissement pour permettre aux entreprises d'accéder plus facilement soit aux indemnisations auxquelles elles ont droit, soit au crédit.

- **Chambre de Commerce et d'industrie de Paris** : 0.820.012.112
  - Mise à disposition de bureaux partagés dans les locaux de la CCI Paris
  - Permanences du Centre d'information et de prévention des difficultés des entreprises (CIP Paris) organisées 2 place de la Bourse avec des avocats, des experts-comptables et des anciens magistrats du Tribunal de commerce

- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat Paris** : **se@cma-paris.fr – 01.53. 33. 53.18**

- **Centre d'information et de Prévention des Entreprises de Paris (CIP 75) : 01.55.04.31.31 - cip.prevention75@gmail.com**
  Un Expert-comptable ou un commissaire aux comptes, un avocat et un ancien juge du tribunal de commerce informent et orientent les chefs d'entreprise en difficulté vers les dispositifs d'aide existants adaptés.

CONCESSIONNAIRES

- **ENDEDIS (ErDF)** : 0.800.87.94.20. Une permanence située au 16 rue de Trévise est accessible de 8h à 18h. Ci-dessous un flyer d'information édité par ENEDIS à votre attention.
- **GrDF** : **01.56.38.11.06**
  GrDF demeure dans l'attente de l'autorisation délivrée par l'Officier de Police Judiciaire de pouvoir procéder à la réouverture de l'alimentation en gaz du quartier, certaines adresses autour du périmètre en péril sont au fur et à mesure réalimentées. Ci-dessous un flyer d'information édité par ERDF à votre attention.

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

- CMP 18 tour d'Auvergne 01.42.81.27.22
- CAP 22 Rue d'Hauteville 01.40.22.12.69 (24h/24)
- CIUMP Hôtel Dieu : 01.44.49.24.79. Seront présents à la mairie du 9e samedi et dimanche.
- Traitement du stress post traumatique : Jamila BESSAIH - 06 61 88 44 77 - jamilabe@gmail.com – 1 rue de Maubeuge

AIDE JURIDIQUE AUX VICTIMES

- Paris Aide Aux Victimes est joignable au 07 88 70 70 38 et par mail : espaceinformatif.pav@pav75.fr. Et également, à partir du lundi 21 janvier, au 01 83 62 25 05.

- Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC) : tient ne permanence au 4e étage de la mairie du 9e - 01.40.04.96.87

- Agence Départementale d'information sur le Logement (ADIL): sera présente dès demain à la mairie du 9e arrondissement pour assurer une permanence juridique sur le logement pour les locataires et propriétaires concernés par l'évènement de samedi. Permanence sans rendez-vous. Joignable également par téléphone :
  01.42.79.50.50

- Des dons de vêtements et de produits d'hygiène sont à votre disposition dans le hall de la mairie.

- **Services de l'État – Aides aux Victimes :** numéro vert **0 805 20 04 50** (pour orienter vos démarches)

COURRIER
Les plis qui ne peuvent pas être distribués compte tenu de l'inaccessibilité des boîtes à lettres sont retirables au bureau de poste central 33 rue Rodier.

GARDE D'ENFANTS
- Si vous avez besoin de faire garder un enfant non scolarisé vous pouvez vous adresser à la mairie du 9e au 01.71.37.75.50 pour bénéficier du service « crèche de secours »

CONSULTATIONS ORL
Recommandations de la part du **Conseil de l'Ordre des Médecins** : vous avez été victime d'un effet de souffle ou de blast du fait de l'explosion rue de Trévise à Paris 9e le 12 janvier 2019. Les premiers effets délétères sur votre organisme peuvent se révéler sur votre appareil auditif. Nous vous recommandons de consulter votre médecin traitant généraliste ou un médecin spécialiste ORL afin que soit pratiquer un examen systématique de vos tympans même si vous ne souffrez d'aucun symptôme afin d'éliminer une éventuelle ecchymose, une perforation ou une atteinte des osselets de l'oreille moyenne. Une lésion tympanique, des acouphènes, une baisse de l'audition, des vertiges, une hyper sensibilité aux bruits pourront faire l'objet d'un examen médical spécialisé et d'une déclaration.
Les praticiens de ces centres ont été contactés par la mairie et ont donné leur accord pour accueillir « entre deux rendez-vous » toute victime de l'explosion du 12 janvier :
- Centre Haussmann - 01 48 00 24 00 – Richelieu Drouot
- Monsieur Feredj - 01 48 78 67 67 7 - rue Henner
- Monsieur Rubinstein - 01 48 78 12 12 5 - rue d'Aumale
- Monsieur Fougermont - 01 45 26 69 49 60 - rue St Lazare

RENOUVELLEMENT D'UNE CARTE D'IDENTITÉ ET/OU D'UN PASSEPORT
En lien avec la Préfecture de Police, la Ville de Paris met en place un dispositif spécifique pour remplacer les cartes d'identité et les passeports perdus ou détruits lors de l'explosion de la rue de Trévise.
Prendre rendez-vous pour le dépôt du dossier
Pour le dépôt du dossier, il convient de téléphoner au **01.56.58.41.97** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h pour prendre un rendez-vous. Le rendez-vous sera fixé dans des délais rapprochés dans un des services titres de la Ville de Paris (entre 8h30 et 16h30 le lundi, mardi mercredi, vendredi et entre 8h30 et 19h le jeudi). Il sera également possible d'avoir un rendez-vous le samedi de 9h à 12h30.
Pièces à fournir
Dans tous les cas, il conviendra de fournir une photo d'identité récente (moins de 6 mois) et un justificatif de domicile qui peut être :
- ✓ Soit une facture d'électricité, d'eau, de téléphone ou d'un fournisseur d'accès à internet ou un échéancier de paiement

- ✓ Soit une attestation d'assurance du logement ou une quittance d'assurance pour le logement
- ✓ Soit un certificat d'imposition ou de non-imposition,
- ✓ Soit une quittance de loyer non manuscrite

Dans le cas où il ne serait pas possible de produire une de ces pièces, la situation sera examinée au cas par cas.
Des documents complémentaires pourront être demandés lors de la prise de rendez-vous selon la situation individuelle.
Afin de simplifier la démarche, il est possible de remplir un formulaire CERFA en ligne. Après la validation de la pré-demande, un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code sera envoyé par mel et sera nécessaire pour finaliser la pré-demande en mairie.

- Pour une demande de carte d'identité : site : https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI
- Pour une demande de passeport : site : https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport

Timbre fiscal
Le renouvellement de la carte d'identité se fera gratuitement, à titre dérogatoire.
Pour les passeports :

- si le titre était en cours de validité il n'est pas nécessaire de fournir de timbre fiscal mais le renouvellement du titre ne portera que sur la durée de validité restante (la Préfecture de Police a accès à la durée de validité du titre perdu).
- Dans le cas où le passeport n'était plus valable ou s'il est souhaité un renouvellement pour une durée complète (soit 10 ans), un timbre fiscal de 86 € sera exigé pour un majeur, de 42 € pour un mineur âgé de 15 à 18 ans et de 17 € pour un enfant de moins de 15 ans.

Le timbre fiscal est à acheter en ligne sur le site des impôts : https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp
Le titre sera à récupérer, dans un délai d'environ 10 jours après le dépôt du dossier, dans le service où la demande aura été enregistrée.
Pour toute demande de renseignement, il est possible de contacter le 01.56.58.41.97.

Réalimentation électrique par Enedis

Nos équipes interviennent en ce moment dans le 9ème arrondissement suite à l'explosion survenue rue de Trévise samedi 12 janvier, pour **sécuriser le réseau électrique.**

Avant de rétablir l'alimentation dans votre logement plusieurs actions sont nécessaires

1. La structure de votre immeuble ne présente aucun danger

- Renseigner vous auprès des autorités compétentes

2. Vérifier que l'ensemble de votre bâtiment est hors d'eau

- C'est-à-dire **qu'aucune infiltration d'eau** n'est possible.
- Il faut **combler tout espace susceptible** de permettre à l'eau de s'infiltrer (fenêtres, plancher, etc.) dans votre logement
- Tout vos voisins doivent faire de même. Si vous constatez des espaces ouverts toujours présents contacter vos voisins, votre copropriété ou le syndic
- Pour cela, vous pouvez utiliser des **bâches scotchées**, des **planches**, vos **volets**, etc.
- ***Enedis ne pourra réalimenter votre immeuble/logement que si l'ensemble de votre bâtiment est hors d'eau***

3. Faire constater par un professionnel que votre installation électrique n'a pas été endommagée

- **Faire appel à l'électricien de votre choix** afin qu'il puisse réaliser une attestation établissant l'absence de risques électriques à l'intérieur de votre logement.
- ***Sans cette attestation Enedis ne pourra réalimenter votre logement***

Pour des raisons de sécurité
ne tentez pas de manipuler vous-même les installations électriques.

Pour connaitre la situation près de chez vous
Rendez-vous sur l'application « Enedis à mes côtés »
Un N° Vert : **est à votre disposition pour tout renseignement :**

0800 87 94 20

Un point d'accueil et d'information est mis à votre disposition
16, rue de Trévise 75009

COMMUNIQUÉ D'INFORMATION

15/01/2018 – Paris

Information à l'attention des riverains sur le rétablissement de l'alimentation en gaz.

GRDF est mobilisé depuis les premiers instants de l'accident. Cet évènement a nécessité, par mesure de sécurité, l'interruption de la distribution de gaz dans un certain nombre d'immeubles environnants y compris en dehors du périmètre immédiat de sécurité.

Le retour des personnes concernées par le périmètre de sécurité ne pourra intervenir qu'après l'autorisation des services de police, des différents travaux de réhabilitation des bâtiments et de la vérification de la conformité des installations gaz. GRDF poursuit la mobilisation de ses équipes permettant un retour au plus vite des habitants.

Dès que les autorités de police l'auront autorisé, GRDF entreprendra un diagnostic visant à déterminer les réparations nécessaires afin de permettre le rétablissement en gaz des immeubles actuellement coupés. Les diagnostics et réparations porteront d'une part sur le réseau de distribution (sous la chaussée) et d'autre part sur les conduits d'alimentations des immeubles.

En complément, et dans un second temps, GRDF proposera aux clients rétablis un **diagnostic gratuit** de leur installation intérieure de gaz et les accompagnera si nécessaire dans les éventuelles démarches de réalisation de travaux.

Nos premières pensées vont aux victimes, leurs familles, et aux sinistrés.

GRDF Ile-de-France

Pour toutes demandes d'informations concernant les délais de ré-alimentation en gaz :

- Un numéro dédié a été mis en place pour répondre exclusivement aux résidents du quartier Faubourg Montmartre concernés par l'évènement survenu au 6 rue Trévise : **01 56 38 11 06**
- Le service Info-coupure de GRDF vous donnera en ligne des éléments d'information :

Document mis à jour le jeudi 17 janvier à 19h

La liste qui suit recense plusieurs d'entreprises d'électricité qui peuvent être consultées et intervenir à la demande des occupants, propriétaires et gestionnaires des logements et commerces frappés par l'explosion de la rue de Trévise ayant besoin d'interventions sur leurs installations afin de pouvoir les remettre en service.

Ces entreprises sont adhérentes de la Chambre Syndicale des Entreprises d'Equipement Electrique de Paris et sa région (CSEEE) et ont répondu de manière volontaire à l'appel qui leur a été lancé afin de constituer une liste de professionnels à remettre à la Mairie du 9ème arrondissement.

Entreprise	Correspondant à contacter	Téléphone	Adresse postale	Commentaires
TBES	M. Didier TRIDON	01 40 10 10 04	189, rue d'Aubervilliers CAP 18 - Voie F N° 3 75018 PARIS	
MT3E	M. Amaury de POMMEREAU	06 32 11 40 68	92, rue du Landy 93400 SAINT OUEN	
BOTELEC	M. Anthony BOT	06 62 48 08 55	88 Rue du President Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET	
Électricité p .OLLIVRO	M. Patrick OLLIVRO	06 09 18 08 83	75, rue de Lourmel 75015 PARIS	
E.I.S. Entretien Installation Service	M. Khemaïs BOKRI	01 48 74 15 63	60 Rue Blanche 75009 PARIS	Certification : QUALIFELEC - PROFESSIONNEL GAZ - RGE
SOFTEC TOP	M. Antonin CHASSIN	06 21 36 43 40 ou 01 43 40 82 82	218 bis, rue de Charenton 75012 PARIS	Entreprise d'électricité , nous sommes prêts à intervenir sur votre demande
SOFTELEC	M. Christophe BOUTARD	06 58 02 34 14	90, rue Jeanne d'Arc 75013 PARIS	
SARL NOVELEC	M. Atman SLIMANI	06 32 31 10 29	24 Rue Armand Carrel 93700 DRANCY	Vous pouvez aussi contacter Mr Dahmani au 06 62 59 25 66
A3S	M. Paolo BUONAVITA	06 05 74 39 93 01 69 31 79 79	9 Route de Mandres 94440 SANTENY	Nous pouvons intervenir uniquement sur la partie colonne montante électrique et nous avons pour habitude de réaliser ce type de prestation dans des délais restreint. En attente de votre réponse, Cordialement, Mme MELKONYAN Lydia Assistante de Direction

Entreprise	Correspondant à contacter	Téléphone	Adresse postale	Commentaires
LAMPENS	M. Yves LAMPENS	06 77 12 40 42	1bis, route de Mantes 78124 MAREIL SUR MAULDRE	Rapidement disponible
STEL	M. Kamal ADJAOUD	06 65 54 62 41	60 Rue Laennec 93700 DRANCY	
OUVRARD SAS	Secrétariat	01 69 48 36 05	4, rue des Entrepreneurs 91560 CROSNE	
TOUTELEC	M. TONTON	07 67 79 69 20	20 Avenue Albert Einstein 93150 LE BLANC MESNIL	ENTREPRISE EN CFO-CFA , QUALIFELEC
FC LEC	Service intervention	01 49 08 54 05	43, rue Benoît Malon 94250 GENTILLY	
INEO Tertiaire IdF	M. Bruno MAGAGNOSC	06 89 88 62 94	92/98, bd Victor Hugo 92115 CLICHY	Nous avons actuellement des équipes mobilisables immédiatement , plus particulièrement sur les travaux liés aux SGx des immeubles et aux surfaces commerciales
Sarl AMIE	M. Adam CHAMOT / M. Marek CHAMOT	06 17 99 97 49 06 62 55 61 86 06 50 74 21 74	7 Place de l'Hotel de Ville 93600 AULNAY SOUS BOIS	